

Séance du Conseil Municipal du 07 février 2018

L’an deux mil dix-huit, le sept février à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Dominique DHUMEAUX, Maire.

Etaient présents : MM. DHUMEAUX Dominique, BERGUES Philippe, NICOLLE Laurent, GAUTIER Gérard, PORCHER Patrick, Mmes LE BLAY Marion, PAVY Jocelyne, BOUCHER Christine, GUÉRIN Yolande.

Absents excusés : MM. HARDONNIERE Patrice, FAJOLE Didier, BARILLEAU Maxime

Absent : Mme PAVY Virginie

Date de convocation : 1^{er} février 2018

Date d’affichage : 16 février 2018

Nombre de membres :

En exercice	13
Présents	09
Votants	09

Monsieur Laurent NICOLLE a été élu secrétaire de séance.

//

Approbation du compte-rendu de la séance du 17 janvier 2018

Le président donne lecture du compte-rendu de la séance du 17 janvier 2018. Il demande si ce dernier appelle à des observations.

Aucune remarque n’étant faite, le compte-rendu est approuvé à l’unanimité.

//

Ordre du jour

Le Président rappelle l’ordre du jour de la réunion de ce soir. Il propose d’ajouter le point suivant : le renouvellement du contrat d’entretien des espaces verts.

//

Madame Yolande GUERIN arrive à 19h38.

DIA – 9 bis rue du Bordage (18.04)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu’une Déclaration d’Intention d’Aliéner pour la parcelle cadastrée section C numéro 1009, située 9 bis rue du Bordage à Fercé-sur-Sarthe a été reçue en mairie.

Il est demandé au Conseil de se prononcer. **A l'unanimité**, Le Conseil **décide** de ne pas exercer son droit de préemption.

////////////////////////////////////

CLECT : information sur le projet de transfert de charges eaux pluviales

Monsieur le Maire relate les faits suite à la Commission Finances. Le transfert de charges pour l'entretien des réseaux d'eaux pluviales a été abordé et sera voté lors de la prochaine CLECT.

Le Maire fait part de son étonnement au Conseil Municipal, puisque jamais ce transfert n'a été auparavant abordé lors du transfert de la compétence Eau – Assainissement – GEMAPI.

Monsieur Philippe BERGUES et Monsieur Laurent NICOLLE s'expriment sur le fonctionnement de la CLECT. Pour rappel, la CLECT est une entité à part, les décisions pouvant être prises sans consultation des conseils municipaux.

Si ce transfert de charges est voté, le montant prélevé chaque année pour la commune de Fercé-sur-Sarthe s'élèverait entre 4 000 et 4 500 euros, selon le tableau et le mode de calcul fourni par les services communautaires avant la réunion de la dite CLECT.

////////////////////////////////////

Aménagement de la rue de la Mairie et de la rue du Pont : lancement de la consultation (18.05)

La date limite pour la réception des plis en mairie pour les travaux d'aménagement de la rue de la mairie et de la rue du Pont est fixée au mardi 27 février 2018 à 12h.

La consultation sera diffusée sur le site internet du conseil départemental de la Sarthe ainsi que par voie de presse.

La Commission d'Appel d'Offres pour l'ouverture des plis est prévue le 27 février 2018 à 19h en mairie.

La période des travaux est envisagée de mai à juillet 2018.

A l'unanimité, le conseil municipal valide le lancement de la consultation.

////////////////////////////////////

Convoyeur au-dessus de la route départementale 79

Le Conseil Municipal prend connaissance des exemples de ponts pour le passage de bandes transporteuses au-dessus d'axes routiers installés dans différentes communes. L'Assemblée souhaiterait obtenir une esquisse d'aménagement végétalisée de la part du bureau d'études.

////////////////////////////////////

Subventions 2018 (18.06)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes pour l'année 2018 :

<u>Subventions 2018</u>		
65736 - Subvention au CCAS	Montant	
CCAS	2 600,00 €	
<u>TOTAL 657362</u>	2 600,00 €	
6574 - Subventions aux associations	Montant	
ADMR	125,00 €	
AFN de Fercé-sur-Sarthe	200,00 €	<i>125 € de fonctionnement et 75 € de subvention exceptionnelle</i>
Amicale des Aînés de Fercé-sur-Sarthe	200,00 €	
Association Culturelle Cantonale (A.C.C.)	94,08 €	
Association des Parents de l'Ecole de Fercé-sur-Sarthe	125,00 €	
Café Mémoire	160,00 €	
Club Animation & Loisirs	en attente de demande	
Coopérative Scolaire	350,00 €	
Fercé Cheval Nature	aucune demande	
Foyer Socio-Educatif du Collège Trouvé Chauvel de La Suze-sur-Sarthe	40,00 €	
Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de Fercé-sur-Sarthe	100,00 €	
La Prévention Routière	40,00 €	
Les amis des Printemps Poétiques	35,00 €	
Les Restaurants du Cœur	100,00 €	
La Pétanque Fercéenne	125,00 €	
Provision pour les voyages scolaires des collégiens : 10 % du montant de la participation des parents	600,00 €	
US Archers 72	400,00 €	<i>200 € de fonctionnement et 200€ pour les TAP</i>
US Fercé sur Sarthe	2 200,00 €	
Réserve	1 700,00 €	
<u>TOTAL 6574</u>	6 594,08 €	

//

Demande de branchement électrique par les Archers 72 (18.07)

Lors de la précédente séance, Monsieur le Maire avait fait part de la demande de L'association l'Union Sportive des Archers 72 : obtenir le raccordement électrique pour le préau afin de pouvoir s'entraîner en soirée.

Le devis pour le raccordement électrique s'élève à 597,13 euros TTC, les agents communaux se chargeraient notamment de la tranchée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal **valide** la demande et **autorise** Monsieur le Maire à signer le devis et engager les travaux.

//

Demande d'aide exceptionnelle par Café Mémoire (18.08)

L'association Café Mémoire a transmis une demande d'aide exceptionnelle suite au concert qui a été organisé à l'église le samedi 25 novembre 2017. Les résultats financiers de cette manifestation sont négatifs, notamment à cause de la location du chauffage pour l'église.

Le solde négatif s'élève à 206,70 euros. **A l'unanimité**, le conseil municipal **décide** de prendre en charge les frais de chauffage et donc d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 185 euros.

//

Demande achat alimentation électrique mobile pour les fêtes par l'Association des Parents d'Elèves (18.09)

L'Association des Parents d'Elèves souhaiterait bénéficier d'un coffret mobile d'alimentation électrique facilitant les branchements lors de l'organisation de manifestations : bric-à-brac, kermesse, marché de Noël etc.

Monsieur le Maire présente le devis qui s'élève à 229 euros TTC. Il est proposé au Conseil Municipal que la commune achète ce coffret mobile puis qu'il soit mis à disposition de l'ensemble des associations lorsqu'elles en expriment le besoin.

A l'unanimité, le conseil municipal se prononce **favorablement** à cette demande.

//

Changement du broyeur d'accotement (18.10)

Le conseil municipal prend acte des prévisions d'investissement 2018.

////////////////////////////////////

Renouvellement du contrat d'entretien des espaces verts (18.12)

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler le contrat d'entretien des espaces verts avec l'Entreprise Adaptée E.A.B.S. 72 (ADAPEI de la Sarthe) pour l'année 2018. Ce contrat s'élève à 6 807,00 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** de renouveler le contrat et d'autoriser le Maire à le signer.

////////////////////////////////////

Affaires diverses

- Le Maire rend compte des travaux en cours et des achats de matériaux : réalisation de placards dans la Maison pour Tous, réalisation d'un coffre de stockage en bois pour accueillir des bacs de tri sélectif en le bord de Sarthe...
- Réunion d'examen conjoint des Personnes Publiques Associées : le procès-verbal sera envoyé aux membres du conseil municipal lorsqu'il sera validé par chaque partie.
- Salage de la voirie suite à l'épisode neigeux : La Communauté de communes du Val de Sarthe a lancé le plan déneigement de la voirie communale. Aucune intervention sur la commune de Fercé-sur-Sarthe en raison de la fonte des neiges. Les agents communaux ont néanmoins salé les rues du village et les voies hors agglomération.
- Recensement de la population : le recensement se termine le 17 février, environ 50 logements n'ont à ce jour pas été recensés.
- Préparation des événements : Pour la célébration du centenaire de la guerre 14-18, le conseil municipal souhaite associer à l'événement les AFN, Café Mémoire ainsi que les enfants de l'école.

La journée des Bénévoles, se nommera dorénavant « Journée Citoyenne ». Prévue le 22 septembre 2018, le concept de la journée sera revu.

- La société Directélécom sera prochainement convoquée en mairie afin d'éclaircir la situation sur les contrats téléphonie et internet de la mairie et de l'école.
- Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées :
 - Mercredi 14 mars à 19h30
 - Mercredi 4 avril à 19h30

La séance est levée à 22h30.

////////////////////////////////////

Ce compte-rendu comporte les délibérations numérotées de 18.04 à 18.12.

M. DHUMEAUX Dominique	M. BERGUES Philippe	M. GAUTIER Gérard	M. NICOLLE Laurent
M. HARDONNIERE Patrice	M. FAJOLE Didier	Mme GUERIN Yolande	Mme LE BLAY Marion
ABSENT	ABSENT		
Mme BOUCHER Christine	M. BARILLEAU Maxime	Mme PAVY Jocelyne	M. PORCHER Patrick
	ABSENT		
Mme PAVY Virginie			
ABSENTE			